



Déclaration de l'Intersyndicale lors du CSEC du 14 janvier 2021

« Projet de charte d'aménagement des bâtiments tertiaires »

Monsieur le Président,

Lors du CSEC du 27 novembre 2020, vous avez informé les élus du CSEC d'un projet de charte d'aménagement des établissements tertiaires qui doit déboucher ensuite sur la mise en « flex –office » des établissements de Paris et Lyon. Nous pouvons le dire, votre annonce a eu l'effet d'une bombe auprès des salariés et nous ne comptons plus les nombreux mails hostiles à votre projet.

Fort de ce constat, l'intersyndicale CFDT-FO-CFE-CGC-CGT a décidé de mettre en place un sondage afin d'obtenir un état des lieux précis sur les inquiétudes des salariés concernés.

En 7 jours nous avons obtenu 1 146 réponses validées. Après une première analyse des données, le constat est sans appel **75% des répondants se déclarent opposés** à ce projet et souhaitent engager différentes actions.

Pratiquement 100% des sondés ont déposé des verbatims (plus de 3000) à propos de l'impact de ce projet sur leur vie personnelle et professionnelle et leurs besoins. Ces témoignages sont d'un grand enseignement sur leur état d'esprit, la vision de leur travail et de leurs véritables attentes.

Nous notons que le 7 janvier, une communication de la Direction a été diffusée sur les établissements concernés pour annoncer le lancement du projet « Réaliti » pour Paris et la poursuite du projet « Alia » pour Lyon. Il y est annoncé le « flex office » et indiqué qu'« En 2021, le retour sur le lieu de travail sera logiquement adapté à ce nouvel environnement et les espaces de travail devront correspondre aux nouvelles attentes » !

Nous alertons la direction sur les inquiétudes provoquées par cette annonce. Non seulement, cette communication donne le sentiment aux salariés que leur environnement de travail va être transformé en leur absence pour cause de COVID, mais également que la consultation des instances du personnel est totalement occultée ; ce message relève d'ailleurs du délit d'entrave.

Devant le résultat du sondage et les inquiétudes exprimées par nos collègues, les membres du CSEC demandent à la Direction Générale de renoncer à déployer ces projets, tant le Parisien que le Lyonnais, qui sont de nature à perturber fortement les conditions de travail et l'engagement de nos collègues.

Nous vous communiquerons ces verbatims, ainsi qu'aux chefs de projet ; ils sont au moins aussi intéressants que ceux de l'enquête Pulse et vous aideront peut-être à voir l'écart entre votre perception et les besoins des salariés